

Les instances de la Fondation

La Fondation Amanjaya est administrée par un Comité exécutif composé de huit administrateurs, dont :

- quatre au titre du Collège des fondateurs :
 - o M. Benoît GENUINI, cofondateur de l'association « Agence Nouvelle des Solidarités Actives »,
 - o Mme Anne GENUINI,
 - o M. Alain GOYE, directeur de programme pour l'association « Passerelles Numériques »,
 - o Mme Thavy GOYE,
- quatre au titre du Collège des personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la Fondation :
 - o Père Patrick LANGUE SJ, directeur du Centre Laënnec, président de l'association Inde Espoir,
 - o M. Philippe GAUTIER, producteur de films,
 - o M. Gérard DUQUESNE, directeur commercial pour Steria,
 - o M. Martin HIRSCH, cofondateur de l'association « Agence Nouvelle des Solidarités Actives ».

Les fondateurs

Benoît Genuini, 55 ans, ancien élève de l'École Polytechnique, a une expérience professionnelle de près de 30 ans dans le conseil en management et technologies de l'information, au sein d'Accenture France dont il a été Président de 1995 à fin 2005. Il a créé en 1996 la Fondation d'entreprise Accenture. Fin 2005, il s'engage dans des actions caritatives et humanitaires. Avec Martin Hirsch, alors Président d'Emmaüs France, il a fondé l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives.

Alain Goyé, 43 ans, ancien élève de l'École Polytechnique, a forgé une expérience de l'éducation en Asie du Sud-Est au sein de divers organismes caritatifs et de coopération : COERR, Mékong Espoir, AUF / ITC, Enfants du Mékong et enfin Passerelles Numériques.

Il a pris part à la création et au développement de plusieurs associations d'aide aux enfants défavorisés du sud-est asiatique.

La formation est partout le passeport nécessaire pour l'emploi

Dans un pays pauvre la création d'un emploi qualifié, c'est-à-dire d'un revenu largement supérieur à la moyenne, permet en premier lieu de sortir toute une famille de la pauvreté, puis rayonne sur une communauté.

La formation c'est aussi un degré gagné pour la croissance, qui marche à la mesure exacte des compétences dont elle se nourrit.

Depuis 1990 le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) a ainsi adopté pour référence du progrès des nations l'Indice de développement humain (IDH), qui prend en compte les conditions globales d'éducation.

Mais l'éducation n'est pas seulement un facteur nécessaire de développement. Le texte fondateur de *l'Éducation Pour Tous* rappelle en préambule que « l'éducation est un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde entier ».

Or ce droit est ostensiblement bafoué dans de nombreux pays, soit que les coûts directs ou indirects interdisent l'accès à l'école, soit que la qualité de celle-ci ne réponde pas aux besoins de la société et des individus. Notre devoir de solidarité commence par un plus juste partage de l'accès à une éducation de qualité.

La Fondation est un outil

La Fondation n'entreprend rien par elle-même ; elle sélectionne et soutient des projets, assurant à ses donateurs un suivi scrupuleux de l'usage et de l'impact de leur générosité. Pour les associations et organismes porteurs de projets qu'elle soutient, la Fondation peut devenir un outil utile de financement, notamment par les possibilités élargies d'incitation fiscale qu'elle ouvre. Pour les projets très ambitieux, la Fondation est également un moyen de faire fructifier un capital pour démultiplier à terme leur capacité d'action.

La Fondation Amanjaya a été créée le 19 juin 2008 sous l'égide de la Fondation de France, avec une dotation initiale de 400 000 Euros.

Fondation Amanjaya

sous l'égide de la Fondation de France,
reconnue d'utilité publique

L'éducation est la clé de toute activité économique et de tout développement

C'est aussi « un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde entier ». Or ce droit est bafoué dans de nombreux pays.

Notre devoir de solidarité commence par un plus juste partage de l'accès à une éducation de qualité

C'est pourquoi la Fondation Amanjaya a été créée, avec la mission de soutenir des projets visant à **offrir un accès à l'éducation pour des jeunes issus des populations les plus défavorisées.**

Pourquoi « Amanjaya » ?

En Sanskrit, la langue sacrée de l'Inde, Amanjaya peut se traduire par « la victoire de la paix ». Comme l'a dit Mohammed Yunus en recevant le Prix Nobel, la pauvreté est une menace pour la paix. Lutter contre la pauvreté par l'éducation contribue à la paix dans le monde.

Pour en savoir plus...

Vous pouvez contacter la Fondation en écrivant à contact@amanjaya.org

Quelques associations soutenues

Dans la liste des associations retenues par le Comité exécutif qui s'est réuni pour la première fois en octobre 2008, figurent en particulier :

Enfants du Mékong

Depuis 1958, Enfants du Mékong aide l'enfance du Sud-Est asiatique.

Aujourd'hui, à travers 586 programmes, Enfants du Mékong gère 22 000 parrainages et soutient 60 000 enfants au Vietnam, au Laos, au Cambodge, en Thaïlande, aux Philippines et en Birmanie. Etre parrainé, c'est être scolarisé mais aussi nourri, soigné et habillé.

Pour un Sourire d'Enfant

En Octobre 1995, choqués de découvrir la misère des enfants chiffonniers de la décharge de Phnom Penh, Christian et Marie-France Des Pallières décident de se consacrer à les aider. Aujourd'hui, ce sont plus de 6 000 enfants qui sont pris en charge, rescolarisés et sauvés par les programmes de centre de rattrapage scolaire, de scolarisation extérieure et de formation professionnelle.

Enfants d'Asie

Fondée en 1991, l'association Enfants d'Asie soutient aujourd'hui plus de 8 000 enfants, orphelins ou en situation de détresse, dans une cinquantaine de centres en Asie du Sud-Est : Cambodge, Laos, Vietnam et Philippines.

L'association assure leurs besoins essentiels, tout en les aidant à construire leur avenir : scolarisation, formation professionnelle, bourses d'étudiant, cours...

Passerelles Numériques

Par l'éducation, Passerelles Numériques permet aux plus défavorisés d'accéder à un emploi dans un secteur d'activité porteur et de sortir ainsi avec leur famille de la spirale de la pauvreté. Les diplômés du CIST de Phnom Penh gagnent 3 à 5 fois le salaire moyen de leur pays, qu'ils participent à reconstruire. Passerelles Numériques développe aujourd'hui des projets similaires aux Philippines et au Vietnam.

Des incitations fiscales

La Fondation Amanjaya, sous l'égide de la Fondation de France, bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique de celle-ci ; à ce titre, les dons versés à la Fondation ouvrent droit :

- à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Ainsi, un don de 10.000 € ne « coûte » réellement que 3.400 € au donateur

- depuis 2007, grâce à la nouvelle loi dite loi TEPA, à une réduction d'ISF de 75% de leur montant, à concurrence de 50.000€ d'impôt.

Ainsi, un don de 66.666 €* ne « coûte » réellement que 16.666 € au donateur

Des avantages complémentaires peuvent se cumuler aux précédents dans le cas de donations de valeurs mobilières (actions, etc.) – il est recommandé de consulter un notaire sur ce sujet, de même que pour envisager un legs à la Fondation.

Via la Fondation, faire un don à un projet en particulier

Il est possible de dédier son don à la Fondation, à un domaine d'activité ou à un projet particulier :

1. Le donateur doit s'assurer que le projet en question appartient à ceux que le Comité exécutif souhaite soutenir. Si ce n'est pas le cas, il sera néanmoins possible de le recommander auprès du Comité.

2. En faisant son don à la Fondation Amanjaya, le donateur informe les fondateurs de sa destination souhaitée.

*: la déduction fiscale dans le cadre de la loi TEPA est plafonnée à 50 000€.

Don à la Fondation Amanjaya

En soutien à l'action de la Fondation Amanjaya pour offrir un accès à l'éducation à des jeunes issus des populations les plus défavorisées, veuillez trouver ci-joint un chèque de € à l'ordre de *Fondation de France – Fondation Amanjaya*

Je souhaite que ce don soit employé en priorité par la Fondation Amanjaya à :

- offrir un accès à l'enseignement primaire et secondaire,
- offrir un accès à une formation professionnelle et supérieure,
- tout projet que la Fondation choisira de soutenir

sous réserve que cet emploi soit agréé par le Président de la Fondation de France.

Un reçu fiscal me sera envoyé à l'adresse suivante :

Nom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Pour être tenu au courant de l'emploi de mon don et de l'action de la Fondation Amanjaya, je souhaite être joint par :

E-mail :

Téléphone :

Notes :

Merci d'envoyer ce bulletin à :

Fondation de France – Fondation Amanjaya,
c/o M. Benoit Genuini
4, avenue Girodet
92500 Rueil - Malmaison